Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 022-212202444-20260422-2026_23-DE

COTES D'ARMOR

-:-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 22 AVRIL 2026

Date de convocation : 15 avril 2026.

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux avril à dix-neuf heures le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire des séances sous la présidence de Madame Dominique LE LUDUEC, Maire.

Étaient présents : LE LUDUEC Dominique, CARRE Cédric, BALDASSINI Léa, GOUBIN Xavier, JULIEN Jean-Noël, OURVOUAI Martine, LE GALL Nicolas, JULIEN Sandra, GILET Philippe, TREGUIER Cécile, BELOEIL Joël, PECHARD Marinelle, LE TIEC Michel, CRESCENCE Cyndia, TRÉGUIER Cécile.

Était absente : LEVRIER Isabelle.

Secrétaire de séance : TRÉGUIER Cécile.

2026-23-CHEMIN RURAL N°11 AU LIEU-DIT KERSOUES – DESAFFECTATION ET ALIENATION D'UNE PARTIE DE CE CHEMIN

Le Maire informe les élus des différentes démarches menées par le Conseil concernant la désaffectation du chemin rural n°11, situé à Kersouès :

- demande d'acquisition d'une partie de ce chemin rural n°11 par Madame Irène WOOD – courrier du 24 août 2024.
- décision d'aliénation d'une partie de ce C.R. n°11 – séance du 26 septembre 2024.
- arrêté n°2/2024 en date du 17 octobre 2024, pris par le Maire, une enquête publique a eu lieu du 6 au 20 novembre 2024 inclus, concernant l'aliénation d'une partie de ce C.R. 11.

Une large publicité, annonçant cette enquête publique, a eu lieu. Un affichage sur site, en bordure du C.R. 11, a été effectué.
Durant l'enquête, Madame Michelle MORDELLET, Commissaire-Enquêteur, n'a reçu aucune observation concernant le projet d'aliénation d'une partie de ce C.R. 11.

Après avoir entendu le Maire sur tous ces éléments de l'enquête publique, les élus **DECIDENT** l'aliénation d'une partie du chemin rural n°11, situé à Kersouès et sa désaffectation.

Fait à PLUSSULIEN les jour, mois et an susdits.
Le Maire,
Dominique LE LUDUEC.

MAIRIE DE PLUSSULIEN (Côtes d'Armor)